

2021-UNAT-1083, Hejamadi

Décisions du TANU ou du TCNU

Inscrit en désaccord avec UNDT et a constaté que la procédure établie dans les réglementations et les règles du personnel n'a pas été correctement suivie, car telle l'exclusion par le Secrétaire général du membre du personnel du processus de sélection n'était pas légale, rationnelle, correcte de manière procédurale ou proportionnée. Unat a d'abord jugé que UNDT avait commis une erreur lorsqu'il a jugé que l'e-mail d'invitation respecté l'exigence d'avance à l'avance. UNAT a estimé que le jour de l'événement (la réception de l'e-mail) ne peut pas être compté dans le calcul du nombre de jours nécessaires pour donner un préavis pour un test. En tant que tels, en nécessitant au moins cinq jours ouvrables, le test aurait dû être prévu au plus tôt le 8 novembre 2019, et à la place, il était prévu un jour plus tôt. Plus pertinent pour la question à accomplir, Unat a jugé que UNDT avait commis une erreur lorsqu'elle a jugé que la date limite de 24 heures pour confirmer la disponibilité de participer au test était raisonnable. Unat a jugé que la date limite de 24 heures avait été imposée arbitrairement, sans aucun préavis et sans considération pour aucune situation exceptionnelle. À la suite de cette exclusion déraisonnable, la présomption de régularité n'avait pas été respectée et le secrétaire général n'avait pas montré de façon minimale que la demande du membre du personnel avait été adéquate et équitable.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Un membre du personnel a demandé un poste P3 et dans le cadre du processus d'évaluation, elle a été invitée à participer à un exercice écrit. Elle a reçu une invitation par e-mail lui demandant de confirmer sa disponibilité pour participer à l'exercice écrit dans les 24 heures. Le membre du personnel n'a pas répondu aux e-mails le jour où il a été reçu (vendredi) et l'a plutôt fait le jour ouvrable suivant (lundi). Au moment où elle a répondu, le lien de son e-mail avait déjà expiré. Elle a contacté différents fonctionnaires de l'unité correspondante, leur demandant de la laisser participer au test écrit, mais elle n'a pas eu accès au test. N'ayant pas

répondu dans les 24 heures suivant la réception de l'e-mail, l'administration l'a exclue du processus de sélection. Le membre du personnel a contesté la décision de l'administration de l'exclure du processus de sélection avec UNDT, qui a trouvé sa demande à recevoir car elle portait des effets immédiats sur ses conditions de service. Cependant, sur le fond, UNDT a jugé que le membre du personnel devait surveiller avec diligence son e-mail pour garantir une réponse en temps opportun à l'invitation et qu'elle n'a pas démontré de circonstances exceptionnelles qui l'empêchaient de répondre en temps opportun à l'e-mail d'invitation. En tant que telle, elle n'a pas montré que l'administration lui a refusé une considération complète et équitable.

Principe(s) Juridique(s)

L'imposition d'une date limite de 24 heures pour répondre à une invitation par e-mail à passer un test est arbitraire et déraisonnable. À la suite de l'exclusion déraisonnable de la candidature d'un membre du personnel, la présomption de régularité est réfutée et la charge de la preuve est transférée à l'administration qui doit montrer qu'elle a donné au candidat juste et une considération adéquate. Le jour d'un événement (ou le jour où un avis est reçu) n'est pas compté lors du calcul du nombre de jours requis pour donner un préavis.

Résultat

Appel accordé

Texte Supplémentaire du Résultat

Le jugement de l'UND est annulé et l'appelant reçoit 5000 USD pour dommages-intérêts pécuniaires.

Applicants/Appellants

Hejamadi

Entité

BNUCAH

Numéros d'Affaires

2020-1407

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 juil 2022

President Judge

Juge Sandhu

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Charge de la preuve

Non-disciplinaire

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Admissibilité

Examen complet et équitable

Niveau de preuve

Test écrit

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2010/3

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

- Manuel du recruteur sur le système de sélection du personnel

Règlement du personnel

- Article 4.1

Chartre des Nations Unies

- Article 101

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1

Jugements Connexes

UNDT/2020/068

2016-UNAT-642

2011-UNAT-110